

COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 15/10/2009

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC,
TOUYA, RIU, LASSALLE, YVORA, FRADET
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, LESGARDS. EXPERT
Excusés : Mme ADOUE, Mr SOMERVILLE.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

*** Projet de modification des statuts de MACS - Extension du champ des compétences facultatives - Modification de l'article 7- 4 - Transfert de la compétence " Création et Gestion d'une unité de production culinaire pour assurer le service de restauration collective, sociale, en particulier le portage à domicile des repas, médico-sociale, administrative, scolaire et extra scolaire " .**

Afin de répondre aux besoins croissants en termes de restauration collective sur le territoire de la Communauté de Communes, estimés à plus de 912 000 repas par an, MACS a initié une réflexion sur l'opportunité de s'engager sur la réalisation d'une unité de production culinaire sur son territoire. La commune de Seignosse a donné son accord de principe pour le projet potentiel de cette cuisine centrale sur un terrain lui appartenant.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE :

- d'approuver le projet de modification statutaire, conformément aux prescriptions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, en étendant le champ des compétences facultatives listées à l'article 7-4 comme suit : " 7-4-6 : Création et gestion d'une unité de production culinaire pour assurer le service de restauration collective, sociale, en particulier le portage à domicile des repas, médico-sociale, administrative, scolaire et extra scolaire " .

Les communes auront la possibilité de garder le service du portage à domicile avec le personnel en place actuellement.

*** Point sur la Poste.**

La Commission Projets a présenté au Conseil une étude évoquant les contraintes et les avantages d'installer un point relais Poste dans un établissement privé ou à la Mairie. Le maintien de ce point relais est indispensable à la vie sociale du village. Le Conseil donne son accord de principe pour un rapprochement de ce service dans la Mairie. Il reste cependant des points précis à éclaircir pour optimiser cette possibilité.

*** Rapport vétérinaire sur la cantine.**

Suite à leur contrôle effectué à la cantine scolaire, les services vétérinaires ont transmis leur rapport d'inspection. Le respect des dispositions réglementaires concernant le fonctionnement et l'hygiène est globalement satisfaisant. Cependant, la peinture de certaines pièces et la vétusté de certains équipements a été notifiée. La commission Ecole et la commission Bâtiment sont chargées de faire un point exact des travaux à réaliser et proposer, en accord avec Mr le Maire, aux services vétérinaires, un échéancier des actions à mener.

*** Compte rendu rencontre avec le Président de la Pelote au sujet des nuisances sonores.**

Le maire a rencontré le Président du Club de Pelote, celui-ci s'est engagé à ce que les nuisances sonores ne dépassent pas les autorisations prévues dans l'arrêté du 22 janvier 2009.

*** Règlements des filets du Trinquet.**

Afin de pouvoir régler les factures concernant les filets et le parking du Trinquet, le conseil adopte la décision modificative budgétaire pour la somme de 2 916,23 € du compte : 2313/208 au compte 2313/175.

*** MACS : Désignation représentants titulaire et suppléant de la Commune pour la Commission Appel d'Offres Groupements des Commandes.**

Monique CLAVERIE est désignée membre titulaire et Valérie DUVERDIER membre suppléant.

*** Subvention Amicale Anciens Combattants.**

L'Amicale des Anciens Combattants prenant entièrement à sa charge l'organisation des trois manifestations officielles, le Conseil répond favorablement et décide de lui octroyer 200 euros par manifestation soit 600 € par an.

*** Divers.**

- Travaux dans les Barthes : suite à la réunion du 23 septembre avec les Gardes-Nature, il a été décidé la mise en place d'une convention bipartite entre la Commune et les Chasseurs. Cette convention définira notamment les conditions

d'entretien des étangs de chasse. La commission Agriculture, Barthes, Pêche et Chasse a proposé au Conseil une première ébauche qui nécessite une réflexion avec le Président de la Chasse. Cette convention devra être proposée au prochain Conseil pour validation.

- Groupement de commandes pour acquisition de défibrillateurs : la commune de Saubusse a à disposition deux défibrillateurs : un situé à l'épicerie chez Navarro et le second à l'Etablissement Thermal. Le Conseil estime qu'il n'est pas nécessaire d'en acheter un troisième mais souhaite plutôt participer aux sessions de formation gratuites qui seront proposées.

- Centrale incendie Ecole Saubusse : le Conseil donne son accord pour le remplacement de la centrale incendie et accepte le devis des Ets Simeec d'un montant de 367,20 € TTC.

- L'appel à candidature du 30 juillet 2009 pour un poste d'agent d'entretien de bâtiments communaux, portage repas, remplacements école, soit 8/35ème, est resté infructueux. Le Conseil décide donc de faire appel au Pôle Emploi de St Vincent de Tyrosse qui propose des candidatures.

- Demande d'autorisation de faire du feu : depuis le 15 Octobre, toute incinération devra faire l'objet d'une déclaration en mairie.

- Quais de l'Adour : une réunion est prévue avec Mr Faivre, Architecte des Bâtiments de France et l'entreprise Soubestre.

- Nuisances pigeons : Le Lieutenant de Louvèterie a procédé à une première élimination des pigeons qui devra être suivie d'autres interventions. Le Conseil demande au maire de refaire une demande en juillet 2010, pour une poursuite de ces interventions.

- Le Conseil a demandé à la commission Voirie d'étudier un système de ralentissement au niveau de l'entrée du Bourg par la route de St Geours de Maremne.

- **Journal municipal : la commission en charge de l'élaboration du journal municipal demande à chaque Président d'Association de bien vouloir remettre en Mairie, au plus tard pour le lundi 09 Novembre, le compte rendu des activités de l'année 2009, de préférence sur support informatique.**

*** Les rendez-vous du mois ***

- **Jeudi 29 Octobre** : Exposition et vente de Chrysanthèmes sur la place de l'Eglise de 8h00 à 12h00

- **Mercredi 11 Novembre** : Commémoration de l'Armistice de 1918 : Messe à 11h puis rassemblement devant la mairie et défilé jusqu'au Monument aux Morts. Apéritif offert par l'Amicale des Anciens Combattants.

- **Samedi 14 Novembre** : Loto de l'Ecole : 15h30 à la Salle des Fêtes

- **Dimanche 15 Novembre** : Concert en l'Eglise de Saubusse à 17h00 : Orchestre de Chambre de MEES et la Chorale de SAUBUSSE.

- **Samedi 21 Novembre** : Repas organisé par l' A.C.C.A. , ouvert à tous, 19h30 à la des Fêtes. S'inscrire à la Mairie au : 05.58.57.70.38 ou auprès de Mr Marco Perez au 05.58.57.33.82.